



Le 24/11/2020

Pétition des agents du Dispositif de Contrôle Hauturier

à destination du Directeur des Affaires Maritimes
et du
Directeur des Ressources humaines du ministère de l'écologie.

En répondant « je signe cette pétition », par retour de mél à l'adresse snpam-cgt.syndicats@i-carre.net, je demande :

- Que les principes généraux de mobilité présentés par la DAM aux Organisations Syndicales soient respectés,
- Qu'une réunion conjointe soit mise en place rapidement avec comme objectif de stopper les dérives,
- Que les projets d'ensemble d'affectation des agents soient présentés aux Organisations Syndicales et débattus en réunion centrale et non pas localement. Nous sommes dans le cadre d'une restructuration nationale,
- Le maintien de 9 missions par bordées avec un effectif conforme aux nécessités du service et à l'efficacité des missions.